N° 42. Dimanche 18 Février 1844. 15me Année.

[illegible] DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Un an.	26 fl.	30 fl.
Six mois.	14 »	16 »
Trois mois	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

[illegible] premières lignes 1 fl. 50, timbre [illegible] et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht* (*Noordzijde*).

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET DES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE 17 Février.

Impôts extraordinaires,

PERÇUS EN HOLLANDE DEPUIS L'ANNÉE 1644.

Tout le monde connait l'histoire, dont les détails se trouvent dans les abrégés à l'usage des écoles primaires, du 100e denier, [illegible] du temps de Philippe II.

Mais ce que peu de personnes savent, c'est l'effrayante masse d'impôts extraordinaires de même nature, que depuis, libres de domination étrangère, nous avons payés volontairement [illegible] de l'état.

[illegible] le 100e denier.

En 1654, on perçut le 1000e denier de la valeur de tous revenus [illegible] possessions. Tous ceux qui possédaient plus de 1000 florins et au-dessus étaient soumis à cet impôt. On punissait de l'infamie et d'une amende équivalant quatre fois au montant de l'impôt, ceux qui prêtaient un faux serment pour s'y soustraire.

Le même impôt fut repété en 1655, 1656, 1657 et 1858.

Cet impôt se percevait de la valeur de tous biens meubles ou immeubles, rentes, droits, actions, créances, navires, marchandises, argent comptant, vaisselle, bijoux, meubles, soldes, traitemens et pensions. On capitalisait au dernier IX toute somme s'élevant à plus de 300 florins et provenant de pension, traitement, solde ou autres. L'impôt devait être acquitté en déans [illegible] semaines qui suivaient la cotisation.

En 1659, 1665, 1666 et 1667, on perçut le 200e denier. Il y eut beaucoup d'émigrations pendant cette dernière année.

En 1672, on perçut de nouveau le 200e denier. Cet impôt fut [illegible] quatre fois pendant la même année sous forme d'emprunt à 4 %.

En 1673, le 200e denier fut perçu trois fois comme impôt et [illegible] fois comme emprunt. L'emprunt n'eut pas lieu cependant.

En 1674, on perçut le 200e denier, et cet impôt fut répété en [illegible] seule année six fois comme emprunt.

Depuis le mois de juillet 1672 jusqu'au mois de mai 1675, il y eut [illegible] emprunts forcés à 4 %. On faisait payer 7 % des propriétés et du capital fictif des revenus personnels, et en sus 3 % comme don gratuit. Tout ceci était en sus des impôts ordinaires, très-lourds à cette époque. Luzac calcule dans son ouvrage sur *la Richesse de la Hollande*, que les charges publiques s'élevaient en 1778 à 120 millions de florins.

En 1675, on exigea le 200e denier, deux fois comme impôt extraordinaire et deux fois comme emprunt.

En 1676, le 200e denier fut perçu deux fois, et en 1677 quatre fois comme impôt extraordinaire.

En 1678 et 1679, le 200e denier fut perçu deux fois comme impôt extraordinaire. En 1680 une fois, et en 1681 on perçut le [illegible] denier.

En 1687, on en revint au 200e denier de tous effets publics, obligations, actions et biens fonciers. Cet impôt fut étendu ensuite aux appointemens de tous fonctionnaires civils et militaires, à l'exception des capitaines de marine.

En 1688 on exigea encore une fois le 200e denier pour l'armement d'une flotte.

En la même année on perçut comme impôt extraordinaire le [illegible] denier de toutes les propriétés foncières, actions et obligations.

En 1689, le 100e denier fut de nouveau perçu comme impôt extraordinaire pour la guerre contre la France.

[illegible] de cette même année, on perçut le même impôt sur le [illegible] des soldes et appointemens des fonctionnaires.

En 1690, 1691, 1692 et 1693, on perçut deux fois en une seule année le 100e denier, et trois fois en 1694 et 1695. Deux fois encore en une seule année pendant les années 1696 et 1697. Une fois en 1698, 1699, 1700 et 1701, deux fois en 1702, trois fois en 1703, 1704, 1705 et 1706, deux fois en 1707, 1708, 1709, 1710 et 1711.

En 1714, l'impôt extraordinaire du 100e denier fut étendu aux obligations de la dette nationale; aux provinces, communes, corporations, actions dans les sociétés des Indes, etc.

En 1715, 1718, 1720, 1721, 1722, 1726, 1727, 1731, 1733 et 1734, et par conséquent en pleine paix, on perçut comme impôt extraordinaire, d'abord le 100e denier, ensuite le 200e de tous effets publics, obligations et soldes; et enfin un droit de capitation divisé en 9 classes, du montant de 5 à 200 florins par famille.

En 1747 on exigea un impôt extraordinaire pour les frais de la guerre. Tous les possesseurs d'une fortune de 2,000 florins et au-dessus, furent taxés à 2 %, de la valeur de leur propriétés, biens mobiliers et immobiliers, soldes d'emplois, pensions, rentes viagères, bénéfices, effets publics, actions, papiers de banque et argent comptant. Ceux qui ne possédaient que 1,000 florins n'étaient taxés qu'à 1 %. Toutes les déclarations devaient être faites sous serment.

Indépendamment de cet impôt extraordinaire, on continua la perception du 100e et 200e denier, sans parler des énormes charges résultant des impôts directs en vigueur.

En 1788, il y eut un emprunt forcé de 4 % de tout ce que l'on possédait, y compris les meubles et les hardes. Le serment était également requis. Il est à remarquer, dit l'auteur de l'écrit remarquable auquel nous empruntons ces détails, (1) que si la paix n'eût pas été troublée peu de temps après, la Hollande n'aurait pas connu un état de prospérité pareil à celui dont elle jouissait à cette époque.

Le 100e denier fut encore perçu deux fois pendant l'année 1793.

En 1795, il y eût un impôt extraordinaire de 6 % sur les propriétés.

En 1796, le 30 juin, les revenus furent taxés de 3 % à 30 %.

En 1796, le 10 août, on perçut 6 % des possessions.

En 1797, le 12 octobre, il y eût un impôt extraordinaire du 80e denier sur les possessions.

En 1797, le 5 décembre, 8 % furent perçus des revenus.

En 1798, le 19 juin, on exigea encore une fois le 80e denier des possessions, et le 11 février de la même année, le 100e et 200e denier. Le 30 novembre, nouvel impôt de 4 % sur les possessions et de 5 et 10 % sur les revenus.

En 1799, le 29 octobre, nouvel impôt de 1 % sur les possessions.

En 1800, le 19 avril, nouvel impôt de 3 % sur les possessions; le 30 octobre, de 2, 4 et 7 % des revenus; le 5 décembre de 3 % des revenus.

En 1801, le 5 septembre, nouvel impôt de 4 % sur les revenus.

En 1802, le 26 septembre, nouvel impôt de 4 % des possessions et 16 % des revenus.

En 1803, 8 août, nouvel impôt de 2½ pour cent sur les propriétés et de 7 % sur les revenus.

Les moyens de recouvrement de toutes ces charges énormes et extraordinaires, étaient des plus dûrs et des plus arbitraires. On procédait au besoin par arrestation personnelle; et ceux qui étaient convaincus d'avoir sciemment été en défaut de déclarer tout l'état de leur fortune, pouvaient être poursuivis au criminel et déclarés infâmes, indépendamment des amendes énormes auxquelles on les condamnait.

Ces taxes exorbitantes et les formalités qui en étaient inséparables, ont fait beaucoup de mal au pays, il n'y a pas de doute, mais il faut remarquer qu'elles n'ont jamais été imposées que pour éviter un plus grand mal encore.

[illegible] avait bien raison de dire [illegible] de son temps, en faisant remarquer qu'il n'y avait pas de pays au monde où pour conserver l'état et son indépendance, on payait autant d'impôts qu'en Hollande: *Omnia dabant* [illegible] *decimam darent.*

Si nous rappelons ces faits à la mémoire du public, ce n'est pas pour que l'on y puise des motifs de consolation, en présence des nouvelles charges énormes que le salut de l'état commande encore une fois au patriotisme de la Hollande de s'imposer. C'est uniquement pour mettre en évidence la mauvaise foi de ceux qui, pour soulever encore davantage l'opinion contre les mesures sur lesquelles la représentation nationale va prononcer bientôt, les placent perfidement en regard des ordonnances de Philippe II, en gardant un silence complet sur tous les sacrifices de même nature, auxquels la nation s'est volontairement résignée pour l'amour de la patrie, depuis cette époque de notre histoire.

(1) *Bedenkingen over belastingen op het inkomen op de bezittingen der ingezetenen en over andere Staatsinkomsten*, 's Gravenhage bij A. P. van Langenhuijzen 1843.

La guerre des princesses.

La mort de l'infante dona Louise Carlotta aura peut-être en Espagne la portée d'un événement politique. Il sera facile de le comprendre, si l'on se rappelle quelques faits antérieurs qui ont eu la plus grande influence sur les destinées de la nation espagnole.

Lors de la dernière maladie du feu roi d'Espagne, Ferdinand VII, l'Infant don François de Paule et sa femme, dona Carlotta, se trouvaient à Séville, où ils passaient en se rendant au port de Sainte-Marie, pour y prendre les bains de mer.

Autour du roi malade, dans le palais appelé la Granja ou de Saint-Ildefonse, à vingt lieues de Madrid, étaient réunis tous les autres membres de la famille royale, c'est-à-dire 1° la reine Christine avec ses deux filles, la princesse Isabelle, aujourd'hui reine d'Espagne, et la princesse Ferdinande; 2° l'infant don Carlos avec sa femme Françoise-d'Assise, infante de Portugal, et sa belle-sœur, aujourd'hui sa seconde femme, Marie-Thérèse, princesse de Beïra, fille du feu roi de Portugal Jean VI; 3° l'infant don Sébastien, fils de la princesse de Beïra, marié depuis peu avec une sœur de la reine Marie-Christine et de l'infante Carlotta; 4° les enfans de Carlotta et de don François de Paule, qui étaient restés dans le palais pendant le voyage de leurs parens en Andalousie.

Cette nombreuse famille était depuis longtemps déchirée par une guerre intestine que l'histoire d'Espagne pourrait appeler la *Guerre des Princesses*, et qui fut le prélude de la guerre civile qui éclata ensuite dans le pays.

D'un côté étaient les princesses portugaises, Françoise d'Assise et Marie-Thérèse; de l'autre, les trois princesses napolitaines, Marie-Christine, Carlotta et Amélie. Cette lutte, qui se poursuivait à l'ombre de la monarchie absolue, remplissait le palais d'intrigues, d'agitation, de trouble; l'alcôve du roi malade était le principal champ de bataille, mais les partis politiques furent bientôt mêlés à la querelle. Le côté du palais qu'habitaient les princesses portugaises, pavillon Marsan de l'Espagne, était fréquenté par les familles absolutistes, par les ennemis déclarés du libéralisme français, par ceux qui avaient applaudi à l'expédition du duc d'Angoulême, et à la restauration sanglante de la monarchie absolue. Longtemps la princesse Carlotta, qui accueillait les libéraux et les idées libérales, avait lutté seule contre l'influence du parti portugais. Mais lorsque sa sœur Marie-Christine eut épousé le roi Ferdinand, l'avantage commença à pencher du côté libéral, c'est-à-dire du côté des princesses napolitaines. Le premier coup d'état qui signala l'influence prépondérante de Carlotta et de Christine fut le mariage de l'infant don Sébastien, fils de la princesse de Beïra; ce jeune prince, à l'insu et sans le consentement de sa mère, épousa la princesse

---

LA FLORIDE.

I. — Un incendie en mer.

Les plus tragiques scènes de notre monde se passent sur l'Océan; mais elles n'ont [illegible] témoins que le soleil, ou les astres de la nuit, ou les oiseaux [illegible] quand le *Malabar*, vaisseau de la compagnie hollandaise, s'abîma [illegible] de la mer indienne, nul regard humain ne vit cette scène de désolation; les passagers et l'équipage s'étaient jetés à la mer; le capitaine seul [illegible] pavillon; il fut dévoré par l'incendie, et la mort le trouva [illegible] sa mappemonde, le doigt fixé sur le dixième degré de latitude, vers l'[illegible].

La mer était fort agitée, le vent soufflait avec violence; aussi, les passagers et les hommes de l'équipage, qui avaient confié leur salut à la chaloupe ou à de petits radeaux improvisés, furent presque tous submergés à peu de distance du navire incendié. Un seul radeau, défendu par sa solidité, ou pour mieux dire par la Providence, résista aux vagues jusqu'au coucher du soleil; après un terrible et dernier coup de vent, l'air reprit sa sérénité; l'ouragan parut s'ensevelir dans les nuages pourpres de l'horizon, comme un ouvrier qui a fini son travail et s'endort.

Trois êtres vivans, les seuls échappés à l'incendie et au naufrage, sentirent renaître en eux quelque espoir, quand les derniers rayons du soleil s'allongèrent sur une mer calme. Leur radeau, favorisé dans ce désastre, pouvait alors suivre une direction à l'aide de quelques pièces de bois, posées en manière de rames et de gouvernail. Des trois passagers réfugiés sur cette planche, deux pouvaient la conduire au hasard, avec la boussole de la Providence, car aucune ombre de terre ne se montrait à l'horizon: le troisième était une jeune femme, qui paraissait abattue par la souffrance bien plus que par l'effroi. La figure des deux hommes exprimait cette calme énergie qui sait se résigner à la [illegible] en luttant contre elle; ils étaient dans une de ces crises où l'action remplace la parole, où les coups de rames sont plus éloquens que les meilleurs [illegible]. Aussi la révolte désespérée de ces malheureux contre la mer s'accomplissait avec un morne silence. Autour d'eux s'étendait la plus désolante des solitudes, celle de l'Océan, cercle infini dont leur radeau était le centre. Le dernier rayon de soleil embrasa la mer; puis la surface de ce désert prit subitement une teinte opale qu'elle ne garda pas; le rapide crépuscule des régions équinoxiales permit aux passagers de jeter un coup d'œil circulaire vers des rivages invisibles; et la nuit tomba lourdement avec ses embûches et ses terreurs.

Les deux hommes continuèrent leurs fonctions de rameurs avec une adresse de métier qui annonçait chez eux l'expérience de la mer. Leurs regards interrogeaient fréquemment la boussole céleste de la croix du Sud; et l'éclair de l'espérance ranima leurs forces épuissées, lorsqu'ils s'aperçurent qu'un favorable courant, bien plus rapide que l'action des rames, les emportait vers les côtes de l'Afrique. La jeune femme, étendue sur un lit de toiles goudronnées, dormait de ce lourd sommeil que donnent la fatigue, la douleur et le désespoir.

Si quelque observateur intelligent avait vu le maintien des deux naufragés dans cette crise, et surtout s'il avait entendu les premières paroles qui s'échappèrent de leur bouche après dix heures de silence, il aurait reconnu dans ces deux êtres des caractères peu communs et bien faits pour s'associer dans les hasards d'une vie pleine de périls.

Des deux acteurs de cette scène maritime, dont l'un était un jeune homme de vingt-six ans, et l'autre un homme jeune de trente-sept, ce fut le dernier qui rompit ce long silence.

— Nous faisons là un rude métier, mon cher Lorédan, dit-il, en laissant tomber la poignée d'une rame sur le bord du radeau; je ne sais pas si la vie vaut la peine qu'on la défende à ce prix.

— Nous avons à défendre la vie de cette jeune femme, sir Edward.

— Oui, c'est justement ce que je pensais aussi.

— Sir Edward, vous êtes trop généreux pour ne faire que la moitié d'une bonne action. Vous avez déjà retiré cette belle enfant du fond de la mer; vous achèverez votre ouvrage, maintenant.

— Certes, je ne demande pas mieux; en la sauvant, nous nous sauvons; il y a souvent beaucoup d'égoïsme dans les bonnes actions des hommes. Ne me faites pas plus vertueux que je ne suis.

— Parlons bien bas pour ne pas la réveiller...

— Elle dort avec une confiance en nous qui mérite d'être justifiée... Lorédan, vous avez l'œil et l'odorat subtils; ne flairez-vous pas l'Afrique, à l'ouest? Je vois que vos narines interrogent le vent.

— Oui, oui... il y a des parfums de terre dans l'air... Bon courage, sir Edward, la côte n'est pas loin.

— Et quelle côte, mon jeune ami?

— Que nous importe! pourvu que ce soit une côte.

— Vous avez raison; au moins, nous ne ramerons plus. C'est que je ne connais pas du tout le pays; si nous étions au Bengale, je ne ferais pas erreur d'un demi degré; mais ce quartier du globe m'est complètement inconnu.

— Ou je me trompe fort, sir Edward, ou nous ne sommes pas loin des atterrages d'Agoa.

— D'Agoa! d'Agoa!... un nom nouveau pour moi... je suis vraiment honteux d'habiter depuis trente-sept ans une ville aussi petite que la Terre, et de ne pas connaître la rue d'Agoa... et vous êtes, sans doute, en pays de connaissance à Agoa, vous Lorédan?

— Moi! je n'y connais pas un brin d'herbe, pas une goutte d'eau! c'est un nom que j'ai remarqué sur la carte, hier, quand je suivais la route de notre pauvre capitaine, et les pointes de son compas.

— Ah! voilà tout ce que vous savez sur ce pays!

Sir Edward regarda les étoiles et continua de ramer. Rien en lui ne trahissait la moindre émotion; si à son prénom nous ajoutons son nom de famille, Klerbbs, nous aurons désigné un voyageur intrépide, connu de quelques-uns de nos lecteurs, et qui a laissé dans l'Inde de fort honorables souvenirs.

Le passage subit de la nuit au jour, phénomène des régions équinoxiales, découvrit aux yeux de nos deux naufragés une terre très-voisine; c'était en effet la vaste baie d'Agoa. Nos deux voyageurs, en voyant cet abri secourable, ne manifestèrent leur joie par aucune exclamation frénétique usitée en pareille circonstance. On aurait dit qu'ils regardaient leur salut comme chose inévitable ou comme une dette que la Providence acquittait envers eux. Il est vrai que les âmes fortement trempées gardent leurs secrets de joie ou de tristesse, et n'en laissent rien jaillir sur le front.

Le courant poussait le radeau vers la baie, comme une main providentielle et invisible. A mesure que la côte s'élevait sur la mer, elle se paraît d'une verdure charmante et réjouissait les yeux des naufragés en leur promettant tous les trésors que les ombrages donnent; les eaux douces et les fruits doux. La baie d'Agoa, tranquille comme un lac indien, semblait ouvrir ses bras circulaires pour accueillir les naufragés, comme une mère assise au rivage, qui appelle ses enfans.

L'éclat du matin était si doux sur les eaux calmes de la baie, les grands palmiers s'inclinaient avec tant de grâce sur les deux rives, les oiseaux chantaient si joyeusement sous les feuilles, que les deux naufragés ne conçurent aucun souci en voyant se dérouler devant eux une terre déserte. Il était impossible que cette charmante nature les accueillit si bien pour les étouffer; un mauvais soupçon eût été une offense contre le golfe de fleurs qui les sauvait des eaux. Nos deux voyageurs s'abandonnèrent donc à tous leurs élans de joie intérieure, et le radeau s'arrêta devant un quai naturel, pavé de velours vert, et ombragé de palmiers.

La jeune femme dormait toujours sur son lit de naufrage, et ses compagnons n'osèrent pas la réveiller, afin de la laisser savourer jusqu'à la dernière goutte ce suprême remède que la nature a infusé dans le sommeil, et qui guérit les maux du corps et de l'âme. Ils lièrent le radeau à la racine saillante d'un

Amélie de Naples, sœur de Christine et de Carlotta. Ferdinand sanctionna cette union d'un nouveau Romeo et d'une nouvelle Juliette, et crut apaiser par cette alliance une guerre de famille qu'il ne fit qu'envenimer.

Cet acte hardi donnait une majorité aux princesses napolitaines qui avaient jusqu'alors combattu deux contre deux, avec des chances à peu près égales. Nous allons voir que Dieu se rangea bientôt du côté des gros bataillons.

Ce qui est singulier, et ce qui caractérise bizarrement cette époque de la chronique espagnole, c'est que les quatre maris des parties belligérantes ne se mêlaient en aucune façon au combat et laissaient la lutte se continuer par dessus leur tête. Les trois infans surtout, don Carlos, don François de Paule et don Sébastien, paraissaient ignorer profondément la rivalité de leurs femmes. Le roi Ferdinand seul s'en apercevait quelquefois et cherchait vainement à imposer des trêves que rompaient bientôt les jeunes ennemies, emportées par l'ardeur du sang italien, portugais et espagnol et par la vivacité des ambitions féminines.

La princesse Carlotta, habile et patiente pour une femme, préparait depuis longtemps le triomphe de son parti, c'est-à-dire de sa famille. Elle avait déjà obtenu en 1830 que Ferdinand VII reconnût pour héritière de la couronne d'Espagne, dans le cas où il n'aurait pas d'enfant mâle, la fille que Christine venait de lui donner après une année de mariage. Elle assurait ainsi le trône à la fille de sa sœur, et peut-être à l'un de ses fils par un mariage que dès lors elle jugeait possible.

Cette déclaration de Ferdinand VII, nous n'avons pas besoin de le rappeler, rétablissait l'ancienne loi de succession espagnole abolie par Philippe V, le premier Bourbon qui alla régner en Espagne, et enlevait l'espérance de la couronne à don Carlos, frère du roi, héritier présomptif d'après la loi salique. En même temps, le libéralisme s'emparait de l'avenir, et le parti absolutiste sentait que l'Espagne allait lui échapper.

Mais, au mois d'octobre 1832, Ferdinand tomba dangereusement malade et parut être aux portes du tombeau. Carlotta et son mari étaient, comme nous l'avons dit, à Séville. La reine Marie-Christine envoya aussitôt un exprès à sa sœur pour la rappeler en toute hâte et pour recueillir toutes les forces de la famille dans un moment où l'intrigue du parti des princesses portugaises redoublait d'activité. A cette nouvelle, oubliant son voyage et les bains de mer, Carlotta et son mari se mirent en route pour la Granja. Le temps était précieux; il fallait disputer à des rivales les derniers momens du roi. Tout-à-coup, lorsque Carlotta n'était encore qu'à Aduyar, l'essieu de sa voiture vint à casser; point d'autre voiture, aucun moyen de réparer promptement l'accident. Que faire? Rien n'arrête l'infatigable princesse. Elle monte avec son mari dans une sorte de charrette à laquelle on attela des chevaux de poste, et, sans s'arrêter ni la nuit ni le jour, elle arriva bientôt à la Granja.

Cependant les princesses portugaises n'avaient pas perdu de temps; les ministres de Ferdinand, Calomarde et le comte de l'Alcudia, entraînés dans leur parti, venaient d'arracher au roi moribond l'annulation de l'acte de 1830, qui déshéritait don Carlos au profit d'Isabelle; les absolutistes reprenaient le dessus. Carlotta, irritée, commença par gourmander ce qu'elle appelait la faiblesse de sa sœur Christine, qui, moins politique à cette époque, répondit d'abord par ses pleurs, et déclara qu'elle ne voulait point que l'ambition qu'elle aurait pour ses filles, fît éclater en Espagne une guerre civile. Mais Carlotta songeait à l'avenir, au parti qui unissait ses espérances aux siennes, au dépit que lui causait le succès passager de ses rivales. Elle vit d'abord le ministre Calomarde qui venait d'être l'instrument de la coterie carliste. L'explication fut violente, les reproches furent amers, et, si la chronique est exacte, Calomarde s'étant exprimé en termes un peu trop vifs, reçut un soufflet. Aussitôt la princesse, encore animée par la colère, pénétra avec la reine sa sœur dans la chambre du roi, qu'on avait cru mort, et qui respirait encore. Ferdinand, touché du prompt retour de sa belle-sœur, lui en témoigna par quelques mots sa reconnaissance. Cependant la santé du roi s'améliora momentanément. Les deux sœurs profitèrent de leur ascendant sur son esprit et prirent leur revanche sur les Portugaises. Calomarde et Alcadia furent destitués; M. Zea Bermudez, l'homme d'état le plus habile peut-être qu'ait eu l'Espagne depuis bien des années, fut nommé premier ministre. Par ses soins et par l'influence de Christine et de Carlotta, fut annulé le codicile récemment rédigé en faveur de don Carlos, et fut maintenue et proclamée la déclaration primitive en faveur d'Isabelle. Cette jeune princesse fut reconnue comme princesse des Asturies, héritière de la couronne d'Espagne, et le serment lui fut prêté. Ce n'est pas tout, don Carlos et sa femme la princesse de Beïra, quittèrent l'Espagne par ordre du roi et allèrent chercher un refuge en Portugal.

Peu de temps après, le roi mourut. Aussitôt du palais la guerre civile s'étendit sur toute l'Espagne. Don Carlos et la princesse portugaise arborèrent en Navarre le drapeau de l'absolutisme et de l'ancienne monarchie; Christine, Carlotta et François de Paule défendirent le trône d'Isabelle II et la cause du libéralisme espagnol. La guerre des princesses devint la guerre des provinces. Le déchirement de la famille royale fut complet; la vieille royauté se brisa, moitié ainsi que, et de ses débris les partis se firent des armes.

Dès ce moment, Carlotta fut le véritable chef des libéraux espagnols. Les deux sœurs, étroitement unies, partagèrent inégalement la direction des affaires, à laquelle Marie-Christine avait publiquement la plus grande part. Mais avant même la victoire complète, la division se mit bientôt entre les victorieuses. Carlotta penchait pour les exaltés. Christine penchait pour un juste-milieu immobile. En 1837, les deux partis et les deux sœurs se divisèrent avec éclat lors du ministère d'Ofalia; ce désaccord causa l'exil volontaire, le voyage à Paris de don François de Paule et de ses fils. Plus tard, Christine, livrée aux seuls modérés, fut repoussée et proscrite à son tour par les progressistes.

Ainsi la guerre des princesses portugaises et napolitaines aboutit à leur commun exil.

Toutefois, à cette époque, Carlotta fut rappelée par ses amis politiques; elle rentra en Espagne avec sa famille, et depuis lors elle ne resta étrangère à aucun des actes raisonnables de la révolution. Son fils aîné est colonel d'un régiment de cavalerie, et le second est lieutenant de vaisseau. Cette famille a servi de drapeau au parti progressiste monarchique, autant que la fougue des passions révolutionnaires peut s'accorder avec le dévouement des princes à la liberté légale et aux formes constitutionnelles.

Dans les circonstances récentes, on comprenait qu'un rapprochement utile pouvait avoir lieu entre les deux sœurs, et qu'un parti parlementaire et conciliateur pouvait renaître de leur union. C'est la médiation de Carlotta qui a décidé la capitulation d'Anietler et la reddition du fort de Figuières aux généraux du parti modéré. Carlotta fut l'âme du parti parlementaire tant qu'il subsista, et, disons-nous, elle songeait à le rétablir. Lorsque la destitution de M. Olozaga eut jeté le trouble dans le palais, dans les chambres et dans toute l'Espagne, Carlotta reçut tour à tour la visite et les propositions des progressistes et des modérés, de M. Madoz et de Narvaez. Le mariage d'Isabelle avec un des infans était la condition naturelle d'une conciliation. On négocia avec Marie-Christine, et quoique la négociation n'ait pas eu un heureux résultat, l'arrangement n'était certes pas impossible.

Aujourd'hui, la mort de la prince Carlotta enlève à Marie-Christine un puissant moyen d'action sur le parti progressiste. La fureur du parti modéré achève d'ailleurs de tout compromettre en Espagne. Les ordres meurtriers, la prison, la révolte ont de nouveau mis le feu aux passions politiques. Le voyage de la reine-mère ne serait-il pas d'une imprudence extrême, depuis surtout qu'elle a perdu sa sœur? C'est un voyage entrepris contre de sages conseils qui a causé une première fois la ruine de Marie-Christine. Qu'elle se défie d'un entraînement courageux, mais irréfléchi. (*Constitutionnel.*)

Départ de la reine Christine.

On écrit de Paris, le 15, à 8 heures du soir:

Il n'y a pas de nouvelles d'Espagne aujourd'hui. Le courrier de Madrid n'étant pas arrivé à Bayonne, on a répandu le bruit qu'il avait été arrêté à Burgos. Il faudrait en conclure qu'il y a eu un *pronunciamiento* dans cette ville. On conçoit du reste que dans la situation actuelle, l'absence de nouvelles fasse naître beaucoup d'inquiétude.

La reine Christine est partie. Son départ, qu'on avait annoncé pour ce matin à sept heures, n'a eu lieu qu'à une heure et demie. Quatre voitures de voyage, attelées chacune de quatre chevaux, attendaient depuis le matin dans la cour. La foule encombrait les abords de l'hôtel. Une réunion nombreuse entourait la reine à l'intérieur du palais; cette réunion était presque entièrement composée d'Espagnols. La reine paraissait fort émue, et son émotion était partagée par tous ceux de ses compatriotes dont elle se séparait. On a remarqué qu'aucun membre de la famille royale ne s'était rendu aujourd'hui auprès de la reine, soit au moment de son départ, soit dans la matinée. M. Guizot était resté en conférence avec la reine de onze heures à midi et lui avait communiqué une dépêche télégraphique qu'il avait reçue pendant qu'il était à l'hôtel de Courcelles.

A une heure vingt minutes le signal du départ a été donné et quatre courriers, dont un du roi des Français, ont quitté à franc-étrier le palais de la reine.

La reine avait à ses côtés la comtesse Balascoin, veuve du général Diégo-Léon, qui est dame d'honneur de S. M.; dans la seconde voiture se trouvaient MM. les ducs de la Rocca et de San Carlos, avec deux chambellans de service; dans une troisième voiture étaient M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne, avec une partie du personnel de l'ambassade; dans une quatrième voiture se trouvaient le secrétaire et le trésorier de Christine; et, enfin, dans une cinquième étaient des gens de service.

Il paraît que la reine-mère voyagera à petites journées et qu'elle couchera ce soir à Briare.

Etat Financier de la Prusse.

Le rapport que l'administration de la dette nationale en Prusse a adressé au roi et que la presse allemande a publié, a produit un effet favorable dans tout le pays, et ne peut qu'augmenter la confiance dans le crédit public. L'étendue de ce rapport ne nous permet pas de le reproduire *in extenso*, et nous bornerons à en donner les résultats.

Au commencement de l'année 1833, le total de la dette nationale de la Prusse était de 174,368,830 thalers, dont les intérêts s'élevaient à 6,402,940 thalers, tandis qu'on employait une somme de 2,739,989 thalers à l'amortissement annuelle d'une partie de la dette. Après dix ans, c'est-à-dire au commencement de l'année 1843, ces sommes se trouvaient diminuées, de manière que le total de la dette n'était que de 150,103,434 th., celui des intérêts annuels, de 4,905,067 th. et celui des sommes destinées à l'amortissement de 2,163,425 th. Conséquemment il y a une diminution sur le total des dépenses pour intérêts et amortissement de plus de 2 millions. Ce sont ces économies qui ont donné lieu à la diminution de l'impôt sur le sel (gabelle). Outre le salutaire effet du fond d'amortissement, cette diminution des dépenses provient de la réduction d'intérêt de la dette publique, de 4 p. c. à 3 %.

Il résulte encore du rapport mentionné, que l'administration projette de convertir les différentes dettes de l'état (il va sans dire que les billets du trésor (*Kassenscheine*), qui ne portent point d'intérêts, n'y sont pas compris), en une seule dette consolidée de 3 1/2 p. c. A cette fin on s'occupera encore cette année de la conversion du 4 p. c. négocié à Londres en 1830, dont il y a encore 21 1/2 millions th. environ en circulation.

Toutes les dettes des provinces que l'état a prises à sa charge et qui s'élevaient à cette époque à 17 1/4 millions th.; ensuite la somme des obligations 3 1/2 p. c. déjà émises, montant à environ 100 millions; enfin les 11 1/4 millions de la dette qui ne porte pas d'intérêt, toutes ces sommes réunies constituent les 150 millions dont se compose la dette de la Prusse. La somme des billets du trésor qui sont en circulation dans toute l'Allemagne, et même à l'étranger, est de 25 3/4 millions th.; toutefois, on doit diminuer de cette somme 14 1/2 millions pour le montant desquels il se trouve déposé une somme égale en obligations de 3 1/2 p. c., de manière qu'il ne resterait que 11 1/4 millions pour lesquelles l'état ne paie pas d'intérêt. Ces 14 1/2 millions se trouvent dans l'actif de la caisse d'amortissement dont l'encaisse était, au commencement de l'année 1843, de 29,617,700 th. dans laquelle somme sont compris 2,873,790 th. provenant de cautions de fonctionnaires publics.

Traité avec la Chine.

Le traité supplémentaire conclu entre l'Angleterre et la Chine et dont nous avons donné un extrait dans un de nos derniers numéros, contient encore une espèce de cartel pour l'extradition réciproque des réfugiés criminels, ainsi que de ceux qui, pour cause de dettes, iraient chercher un refuge sur le territoire d'une des parties contractantes.

Il y est également stipulé que dans chacun des ports susmentionnés stationnera un vaisseau de guerre britannique, à l'effet de soutenir l'autorité des consuls respectifs contre les équipages des vaisseaux marchands, lesquels consuls auront à maintenir dans l'ordre et la soumission. Ces vaisseaux de guerre sont exempts des droits de port, mais la défense de pénétrer dans le pays est également appliquée aux individus dont se composent leurs équipages.

Il y est également stipulé qu'il sera permis aux sujets ...

---

arbre, et lui donnèrent une alcôve charmante avec ses rideaux mobiles chargés d'oiseaux vivans et de fleurs.

Les deux gardiens de ce sommeil, debouts sur la rive, tenaient leurs yeux fixés sur la plus ravissante jeune fille qui se soit jamais endormie dans un bois de palmiers, au chant des oiseaux et des fontaines. Ce tableau appartenait à une nature primitive; il rappelait une scène des anciens jours de la création, lorsque les familles errantes n'habitaient que les eaux ou les bois, à la clarté des étoiles ou du soleil. Rien dans le costume de nos trois naufragés, n'annonçait des habitans de notre monde d'aujourd'hui; la mer avait dévasté les vêtemens de ces voyageurs, comme aurait fait un pirate. La chevelure noire de la jeune fille, pétrie par les vagues, s'élargissait sous sa tête comme un chevet d'ébène, et faisait ressortir la blancheur du front et l'incarnat des joues; le corps était comme enseveli sous un amas de toiles hideuses, et les deux hommes qui contemplaient ce visage divin semblaient attendre une résurrection, et non un réveil.

Sir Edward avait une de ces organisations singulières qui mettent de la pudeur dans la sensibilité; il y a des individus qui rougissent d'une vertu, comme d'autres d'un crime, et qui prennent un soin extrême à cacher les plus honorables sentimens. La parole de ces hommes est faite d'une raillerie perpétuelle qui déconcerte l'observateur assez hardi pour vouloir surprendre le trésor de bonté enfoui au fond de leur cœur. Mais il y a dans la vie des heures solennelles où la sensibilité la plus contrainte dans son expansion se trahit par une larme, par un geste, par un regard.

— Cette pauvre jeune fille! dit sir Edward en couvrant ses yeux avec sa main; cette pauvre enfant qui est attendue là bas, au bout de l'Afrique, par la famille de son futur époux! Quel chemin de noces! ne vaudrait-il pas mieux qu'elle dormît ainsi toujours!

Après cette phrase, dite à voix basse et pleine de mélancolie, sir Edward se ravisa et se repentit. — C'est que, mon cher Lorédan, poursuivit-il, on ne va pas en radeau à la Ville du Cap, où Mlle Rita est attendue; j'ai beau chercher autour de moi une maison solide de pierre, ou une maison de bois flottante, je ne vois rien... C'est un désert... c'est un désert charmant, mais qui a le tort de ne pas être habité... Lorédan, vous qui étudiez les cartes, avez-vous aperçu autour de la baie d'Agoa quelque trace d'habitation humaine ou sauvage?

— Sur la carte, pas une ombre noire autour d'Agoa; un blanc uni et désespérant.

— Oh! si nous n'étions que vous et moi, je ne m'inquiéterais guère de ce blanc! J'en ai vu bien d'autres dans ma vie. J'ai failli fonder une ville, avec un de mes amis, dans un désert indien peuplé de tigres... mais nous avons cette pauvre orpheline sur les bras! un fardeau charmant dans une ville; bien lourd ici!

— C'est pourtant cette jeune fille qui me rattache à la vie, sir Edward, dit Lorédan de Gessin, avec une expression de voix mystérieuse.

Sir Edward le regarda fixément, et après une pause:

— Ah! voilà qui est clair, dit-il... En effet, j'avais cru découvrir déjà un certain penchant du jeune passager pour la jolie passagère à bord du *Malabar*... Je vous demande pardon d'avoir sauvé la vie à Mlle Rita; je vous ai volé cette bonne action; mais ne craignez rien, je ne réclamerai aucune récompense; bien plus, je mettrai ce service sur votre compte: c'est généreux, n'est-ce pas?

A son tour, Lorédan regarda fixément sir Edward, mais avec cette expression de tristesse amicale, plainte muette de l'homme malheureux qui n'est pas compris.

— Ces diables de Français! poursuivit sir Edward, ils se ressemblent tous. Sur l'Océan, à la ration, avec le mal de mer, ils deviennent amoureux des jeunes filles qui vont se marier! Au reste, je conviens, que cette fois, le hasard vous a merveilleusement servi, Lorédan. Ce pauvre oncle, M. Thomas Clinton, qui conduisait Rita sa nièce à la ville du Cap, périt dans notre naufrage. La jeune et belle orpheline est sauvée des eaux par votre dévouement; il n'y a pas dans la baie d'Agoa, le moindre brick en partance pour *Cape-Town*; nous sommes dans un désert et par conséquent obligés de fonder une ville à nous trois tout cela justifie très bien l'amoureux penchant né à bord du *Malabar*. Vous aviez tort, hier; aujourd'hui vous avez raison. On n'est pas plus heureux dans un malheur. Mlle Rita n'avait jamais vu son futur époux de *Cape-Town*; elle n'aura donc pas de peine à l'oublier.

Lorédan secoua la tête mélancoliquement, et garda ce silence mystérieux qui provoque une interrogation.

Sir Edward pris un bisquit de mer, le rompit, et en offrant la moitié à Lorédan: — Je comprends, lui dit-il, vous regrettez votre riche cargaison d'écailles et de moka, incendiée, sans garantie d'assurances, avec le *Malabar*. C'était toute votre fortune, n'est-ce pas?

Lorédan fit un signe affirmatif.

— Quelle imprudence! continua sir Edward; mettre sa fortune sur une coquille de noix!.... Mais, tout bien réfléchi, Lorédan, vous avez vingt-six ans; c'est encore une belle fortune que vingt-six ans; vous avez l'intelligence du commerce; il vous sera facile de regagner ce que vous avez perdu. J'ai sur moi une ceinture de piastres fortes qui ne me quitte jamais; c'est mon cilice; je vous offre ces graines d'or pour les semer dans la première terre féconde que vous labourerez.

Lorédan serra les mains de sir Edward.

— Ah! dit-il après une pause; ah! cher compagnon d'infortune, vous ne connaissez pas le fond de mes misères! Oui, si je n'eusse regardé comme un devoir sacré de m'associer avec vous pour sauver cette jeune fille, croyez bien que j'aurais suivi ma cargaison au fond de la mer.

— Maintenant, je ne vous comprends pas, dit sir Edward, d'un air qui sollicite une explication. Quoi! à vingt-six ans, estimer assez quelques morceaux d'écailles et quelques grains de moka pour se noyer avec eux! Cela confond mon intelligence, passée au crible de l'univers!

— Sir Edward! sir Edward! ne vous étonnez pas. En deux mots, voici mon histoire. Mon père avait un nom vénéré dans le commerce; un nom sans tache, c'était sa noblesse; c'était son orgueil. En 1828, une crise commerciale éclata dans notre ville du midi de la France; à son réveil, un matin, mon père se trouva ruiné, mais ruiné sans ressources. Son désespoir fut effrayant parce qu'il fut silencieux. Je devinai sa pensée; elle était au suicide. Je pris donc la détermination de garder à vue mon père, et de ne le quitter ni jour ni nuit. Je trouvai même un prétexte pour dormir dans sa chambre et dormir éveillé, si cela était possible. Un soir, mon père m'embrassa avec une tendresse alarmante. Je le regardai fixément; il avait des larmes dans les yeux. Je redoublai de surveillance, et je me promis bien de garder son sommeil ou son insomnie. Avant le jour, je le vis se lever avec précaution et marcher vers un meuble de sa chambre, et je vis luire dans sa main deux armes, à la clarté d'une lumière extérieure. Au moment où il franchissait le seuil de sa porte, je me précipitai sur lui, je le repoussai vivement dans l'appartement. Là, tenant mon père étroitement pressé sur mon sein, j'épuisai tout ce que l'éloquence du désespoir peut inspirer au cœur d'un fils. Que vous dirai-je de plus! il vous suffit de savoir que mon père vaincu par mes larmes consentit à vivre, ou du moins qu'il ajourna son suicide. Il fut convenu entre nous que le lendemain il convoquerait ses inexorables créanciers, et qu'il leur promettrait, sous serment, de s'acquitter envers eux au bout de trois ans. Ce qui fut proposé, débattu, et enfin accepté. Maintenant un devoir terrible et rigoureux commençait pour moi. Mon père, vieillard sédentaire, ne pouvait reconstruire une fortune pour la donner; ce soin m'était confié. J'avais à remplir une mission de dévouement filial, et je me sentais au cœur le courage de l'accomplir. Devant moi, dans le port de notre ville, on m'avait souvent montré des jeunes gens qui avaient fait leur fortune dans les Indes, sans autres élémens que l'intelligence et la probité. Je fis mes préparatifs de départ, je me ménageai de longs entretiens avec deux qui connaissaient le commerce de l'Inde, dans ses grandes et modestes opérations; et prenant mon passage à bord de l'*Indus*, j'embrassai mon père et je partis en lui disant: Vous m'avez donné la vie, je vous la rends. Sir Edward, vous savez le reste. Deux ans m'ont suffi pour gagner une fortune

[illegible]ques, de faire l'acquisition de terrains ou d'habitations à leur usage dans les cinq ports susmentionnés.

Ensuite les consuls anglais seront tenus de surveiller la conduite des négocians et résidens de leur nation, et si ceux-ci se livrent à la contrebande, ils seront tenus d'en prévenir les autorités chinoises. Les marchandises introduites en fraude seront confisquées et le navire qui les aura importées n'osera plus reparaître dans les ports chinois.

On y remarque encore une stipulation qui prescrit aux étrangers d'être munis de passeports ou permis de séjour à délivrer par les consuls respectifs.

L'armée française.

L'armée française se compose de 75 régimens d'infanterie de ligne et 25 régimens d'infanterie légère, à 3 bataillons chacun; 10 bataillons de chasseurs d'Orléans, 2 régimens étrangers, 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, 5 bataillons de zouaves et 3 bataillons de tirailleurs indigènes, en Afrique; 3 régimens d'infanterie de marine, 30 compagnies d'artillerie de marine, 30 compagnies d'artillerie de marine, qui doivent être plus tard portées à 40, et 6 compagnies d'ouvriers dans les ports.

La cavalerie est formée de 2 régimens de carabiniers, 10 régimens de cuirassiers, 12 régimens de dragons, 8 régimens de lanciers, 13 régimens de chasseurs et 9 régimens de hussards, [illegible] de cinq escadrons; 4 régimens de chasseurs d'Afrique, les [illegible] à 6 et le dernier à 5 escadrons, et 15 escadrons de [illegible] réguliers; plus, l'école de cavalerie de Saumur.

L'artillerie se compose de 14 régimens, dont 10 à 15 batteries, et 4 à 14; 1 régiment de pontonniers, 12 compagnies d'ouvriers d'artillerie, 6 escadrons du train des parcs. Le génie a 3 régimens, 1 bataillon d'ouvriers, d'administration, 4 escadrons du train des équipages et 4 compagnies d'ouvriers du même train.

Les vétérans comptent 8 compagnies de sous-officiers, 4 compagnies de cavaliers, 10 compagnies de fusiliers, 13 compagnies de canonniers, 1 compagnie du génie et 2 compagnies de gendarmerie.

Les compagnies de disciplines ont 8 compagnies de fusiliers [illegible] compagnies de pionniers.

M. Bulckley, professeur au gymnase de cette ville, a eu l'honneur d'être nommé professeur de langue anglaise du jeune prince et des princesses, enfans de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas.

Aucun de nos lecteurs n'a oublié, sans doute, le charmant roman de *Héva* que nous avons donné en feuilleton pendant l'année 1842. La *Floride* dont nous commençons aujourd'hui la publication est du même auteur, M. Mery.

Les nouvelles sur la santé du roi de Suède, vont jusqu'au 6 de ce mois. La gravité de la maladie avait diminué, l'on ne publiait plus qu'un seul bulletin par jour, et d'après le dernier bulletin, sauf quelques douleurs au pied qui est toujours gonflé, S. M. se trouvait bien, et les craintes d'une rechute avaient complétement disparu.

Bourse d'Amsterdam, du 16 février.

Il s'est présenté aujourd'hui différens acheteurs en intégrales, et plusieurs transactions ont eu lieu en hausse; les autres fonds hollandais étaient également plus fermes.

Les fonds espagnols, et surtout les coupons, se sont bien maintenus à leur cours d'hier.

Les portugais étaient, à l'ouverture de la bourse, un peu plus calmes, par suite de la baisse de Londres, cependant ils sont restés à leur cote d'hier.

Les péruviens étaient plus offerts.

Cours de l'argent : prêt à garantie 2½ %; prolong. 2½ %; escompte 2½ %. *Derniers prix à 5 heures* : 2½ % 55⅜; Holl. 5 % 100[illegible]; Société de Commerce 140⅜; Ardoins 21½ à [illegible]. (*Handelsbl.*)

Faits Divers.

Il y a eu le 13, une véritable solennité au théâtre de la Porte-St-Martin, où l'on donnait enfin la première représentation des *Mystères de Paris*, attendue depuis si longtemps. On a vu rarement une affluence de monde aussi grande à une première représentation. Dès onze heures du matin il y avait plus de 5 ou 600 personnes à la queue, et, à l'ouverture des portes, le boulevard était entièrement encombré sur ce point.

L'élite de la société parisienne s'était donné rendez-vous dans cette salle. On y remarquait des pairs, des députés, des académiciens. Nous citerons parmi nos littérateurs, MM. de Balzac, Jules Janin, Victor Hugo, qui étaient à l'orchestre, ainsi que la princesse russe Czartoryska, qui n'avait pu obtenir une meilleure place. Les loges du centre, qui pour l'ordinaire sont occupées par le public à 50 centimes, étaient envahies de bonne heure par des personnes qui avaient donné un prix exorbitant pour les obtenir. Une de ces loges, dont le prix ordinaire est de 2 fr. 50, avait été payée 150 fr. à la porte! aussi la recette s'est-elle élevée avec ces surenchères à 14,000 fr.

La pièce des *Mystères de Paris* échappe à l'analyse. Tout le monde a lu d'ailleurs le roman de M. Eugène Sue, dont elle est la copie. Mais il y a fait de nombreux changemens. Disons cependant que le notaire Ferrand est devenu un homme d'affaires, et qu'au lieu d'être un scélérat sans remords, c'est un homme qui lutte sans cesse entre sa nature et sa conscience. Cécily n'existe pas dans la pièce, et la passion de Ferrand est dirigée sur Fleur-de-Marie.

M. Eugène Sue a eu la malheureuse idée d'introduire le portier Pipelet dans sa pièce, et à l'exception de sa première scène avec Cabrion, qui a transporté toute la salle d'un fou rire, il a été regardé comme mortellement ennuyeux, et son apparition trop souvent répétée a failli compromettre le succès.

Les scènes les plus remarquables empruntées au roman, sont celles de Ferrand prêtant de l'argent au lapidaire Morel; L'intérieur de cette famille, le rendez-vous sous l'arche du pont d'Asnières, la déclaration d'amour de Ferrand à Fleur-de-Marie, la mort de Sarah Grégor, et le dénouement imprévu, c'est-à-dire, l'aveuglement de Ferrand, qu'on substitue ainsi à l'aveuglement du Maître-d'École.

Frédéric Lemaître a parfaitement joué le rôle du notaire. Raucourt (Maître d'École), Jemma (Chourineur), Clarence (Rodolphe), et Mlle Grave (Fleur-de-Marie) ont rivalisé de zèle pour obtenir un succès qui a été un moment contesté. Il y avait d'ailleurs une cabale montée contre la pièce.

Le plus grand défaut de cette pièce est, selon nous, qu'il faut avoir lu le roman pour bien la comprendre.

Les machinistes et les décorateurs surtout méritent les plus grands éloges. Jamais on n'avait été aussi loin dans ce genre; l'Opéra n'eût pas mieux fait.

En dernière analyse, nous croyons qu'au moyen de quelques coupures qui sont indispensables, cette pièce est appelée à un long sujet d'argent.

Le duc de Nemours et le prince de Joinville occupaient les avant-scènes. Mais ils se sont retirés avant la fin de la pièce, qui ne s'est terminée qu'à une heure et demie du matin.

— On écrit de Bruges, le 15 février: Ajourd'hui a été célébré, en notre ville, le mariage de M. le baron Frédéric Van Zuylen Van Nyvelt, secrétaire de la légation de Belgique à La Haye, avec Mlle Gabrielle Goupy de Beauvolers. Cette alliance entre deux des plus honorables familles de la province avait attiré un grand concours de monde.

—En décembre dernier, une malle, dans laquelle se trouvaient pour près de 300,000 dollars (plus de 1,500.000 fr.) de valeurs financières, confiées à un agent de la maison Pommeroy, pour être transportées d'Albany à New-York, avait été escamotée à bord d'un *steamboat*, grâce à la négligence de l'agent, qui, chargé en même temps d'un panier d'œufs, sur lequel était écrit le mot *fragile*, avait cru devoir porter d'abord à sa destination ce second dépôt qu'il croyait être le plus précieux. Six mille dollars (30,000 fr.) de récompense avaient été offerts pour le recouvrement du trésor perdu. Plus d'un mois s'était écoulé, pendant lequel les soupçons s'étaient successivement portés sur une douzaine de personnes. La police était lasse de ces inutiles recherches, lorsque, dans la soirée de vendredi dernier, la fameuse malle a tout-à-coup été retrouvée par un des hasards les plus étranges.

La somme des valeurs réalisables était de près de 50,000 dollars. Au nombre des billets, il s'en trouvait un de 500 dollars de la Banque commerciale de New-York. C'était le seul dont on eût pu donner le signalement, c'est-à-dire les lettres, numéros et signatures, qui mettait à même de le reconnaître. Or, vendredi au soir, en réglant ses comptes, la Banque de New-York envoya à la Banque commerciale ce même billet, qui fut aussitôt reconnu par le caissier. On alla aux informations, et de ricochet en ricochet, on arriva jusqu'à un nommé Lachner, qui, la veille, avait donné le billet à une maison de commerce en paiement de marchandises.

Lachner fut bientôt trouvé; sa maison, située au n° 32 *Rivington-Street*, fut fouillée, et sous un lit on découvrit la précieuse malle dans laquelle se trouvaient encore environ 47,000 dollars, c'est-à-dire presque toutes les valeurs réalisables. Le reste avait été dépensé par Lachner en achats de marchandises et en frais de noces, car il s'était marié peu de jours après avoir commis le vol.

Ce misérable, ayant été conduit à la prison des Tombes-Egyptiennes, on l'a trouvé, quelques jours après mort dans son cachot. Il a dressé son bois de lit contre le mur, et s'est pendu à l'aide d'un mouchoir. Le lit n'étant pas assez élevé, Lachner a dû replier ses jambes pour ne pas toucher le plancher.

— Voici une observation assez curieuse sur laquelle M. Victor Pâquet vient d'appeler l'attention des savans et des horticulteurs surtout. Selon M. Pâquet, le jour auquel s'ouvre dans un jardin la première fleur du pêcher, la température de ce jour, à midi, est l'indice de la température moyenne de toute l'année, au lieu de l'observation. Voilà, certes, une observation bien facile à répéter: il suffit d'avoir l'œil sur son pêcher le plus avancé, de le surveiller pour ne pas négliger de prendre note de l'élévation de l'alcool dans le thermomètre, le jour auquel les premières fleurs du pêcher s'ouvriront. Cinq fois sur sept M. Pâquet a constaté que l'observation est juste à un demi-degré près.

— Un officier russe, M. le comte de Rosmanof, ressemble beaucoup à un autre officier dont le nom est à peu près le même, le comte Romanof. Il y a quelque temps, sortant du spectacle, en Allemagne, le premier est coudoyé par un officier français, qui lui dit qu'il l'attend avec impatience, et lui assigne sur l'heure un rendez-vous. Le comte, qui donnait le bras à une dame, s'imagine avoir affaire à un rival jaloux, et, après avoir reconduit cette dame, il vient donner la satisfaction à son agresseur, qui, du premier coup, lui fait une blessure grave. Avant de continuer ce combat, dit l'officier russe blessé, me serait-il permis de demander à qui j'ai l'honneur d'avoir affaire, et quel sont les torts que j'expie sans les connaître? — Vous ne pouvez les ignorer, M. de Romanof... — Eh! monsieur, que ne vous expliquiez-vous plus tôt? Romanof est parti hier pour Varsovie. — Ma foi, je pars demain pour Paris, dit l'officier français; mais, quand vous le verrez, n'oubliez pas de lui rendre le coup d'épée que je vous ai donné pour lui. — Merci!

— Les archéologues n'apprendront pas sans intérêt qu'on a découvert récemment auprès de Saint-Saulge, dans le Nivernais, à cinq lieues au nord-est de Nevers, au milieu d'une vaste forêt, une ville gallo-romaine tout entière, c'est-à-dire toutes ses ruines. Elle possédait une temple, des places, des rues nombreuses, et chaque jour on y recueille des vases, des poteries diverses, des statuettes, des débris de statues d'une fort belle exécution et une foule d'objets du plus haut intérêt.

— L'emigration polonaise vient de perdre un de ses membres les plus éminens, M. François Wolowski, ancien député à la diète de Pologne. Ses obsèques ont été célébrés à Paris, à l'église de la Madeleine, au milieu d'un grand concours d'amis. Les Polonais présens à Paris, et notamment tous ses collègues membres de la diète, beaucoup de députés français et un grand nombre de notabilités de la magistrature, du professorat, du barreau et de la presse, assistaient à cette cérémonie. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par MM. le prince Adam Czartoryski, président du gouvernement national de Pologne, Odilon-Barrot, Malinowsky, nonce à la diète de Pologne et le général Gawronsky. Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, et par M. Léon Faucher, son gendre.

— On lit dans le Rhône (Lyon):

« Le village du grand Saconnex, à notre frontière, de Suisse a offert, il y a quelques jours, un nouveau témoignage de la bonne harmonie qui règne entre les protestans et les catholiques. Un jeune homme, le frère de l'adjoint de la commune, à peine âgé de 24 ans, étant décédé, son convoi a été des plus pompeux: six catholiques portaient le cercueil; les coins du drap mortuaire étaient tenus par quatre protestans. Plus de huit cents personnes formaient le cortége. »

— Un habitant de Courtenay (Loiret) vient d'inventer une machine avec laquelle, en ne dépensant que fort peu de forces, il fait monter des quantités d'eau considérables à une très-grande hauteur. C'est par le moyen d'une bande de drap sans fin passée sur deux cylindres, dont l'un est plongé dans l'eau du réservoir, qu'il parvient à élever le liquide. En faisant tourner avec rapidité le cylindre supérieur, l'eau s'élève avec la bande de drap et produit un phénomène extrêmement curieux. Cette machine figurera, dit-on, à la prochaine exposition.

— Onze missionnaires, choisis parmi ces jeunes ecclésiastiques qui ne craignent point d'aller au-devant des persécutions et quelquefois du martyre dans les contrées les plus rebelles à

[illegible] la vie de mon père; une nuit a suffi pour tout perdre. Voilà ma position, jugez.

Pendant ce récit, la noble figure de sir Edward avait laissé entrevoir de vives émotions, sous l'épiderme de bronze, tissu aux rayons du soleil indien. Il n'osait encore parler, de peur de trahir sa sensibilité par une parole tremblante, et il affectait de s'occuper de quelques détails de sa toilette de naufragé, comme si la confiance de Lorédan n'avait fait que traverser son oreille, sans arriver à son cœur. Dès qu'il sentit qu'il pouvait donner à sa voix la froide [illegible] de l'égoïsme, il dit, en peignant avec ses doigts ses boucles de cheveux noirs collés sur son front:

—Mon cher Lorédan, votre position est triste, j'en conviens. Un malheur personnel, à votre âge, est un amusement; mais vous portez le malheur d'un autre, et cet autre est un père: voilà ce qui est intolérable. C'est le cas où le désespoir serait permis. Je crois pourtant qu'il y a une récompense providentielle pour le courage qui ne désespère pas dans le délire de l'infortune [illegible]. La vôtre a toutes les conditions qui semblent légitimer une révolte contre le ciel. Oui, il y a des fatalités si brutalement injustes, qu'elles pourraient ébranler la foi du plus sage. Eh bien! dans ma vie vagabonde, quand j'ai vu [illegible] un grand désespoir, j'ai arrêté ses mains violentes; je lui ai [illegible] de vivre, et il a vécu; quand j'ai repassé devant lui, longtemps après, [illegible] calme et joyeux, comme cet océan après la tempête d'hier. Vous avez [illegible] devoir, Lorédan; attendez demain.

—Mon père attend aussi; il attend, sir Edward! il attend ce qui n'arrivera pas; il attend la vie, et il recevra la mort. Mes dernières lettres de [illegible] annoncent mon prochain départ. Quel coup pour lui! mon père est [illegible] d'espoir; une nouvelle tombe sur son front comme la foudre: il n'a plus de fortune, il n'a plus de fils!... Oui, si je n'eusse regardé comme le devoir sacré du moment celui de sauver, avec vous, cette jeune fille à travers les flammes de l'incendie et les vagues de l'Océan, à cette heure je serais mort. Vous avez sauvé Rita, sir Edward, et Rita m'a sauvé.

—Eh bien! mon cher compagnon, dit sir Edward,—avec un de ces sourires [illegible] qui essaient d'égayer une horrible situation, — Eh bien! mon pauvre Lorédan, je rétracte alors toutes les mauvaises plaisanteries qui ont provoqué cette explication. Excusez-moi; je me suis trompé; je vous ai cru amoureux de Mlle Rita.

—Amoureux! non, dit Lorédan,—en copiant, comme un miroir, le sourire de son compagnon,—je ne suis pas amoureux; mais j'ai reconnu comme vous, et comme tous nos pauvres morts, que notre jeune passagère est une merveille de grâce et de vivacité créole...

—Voilà le mot! ... Certes, je conviens, sir Edward, qu'il est dangereux de naviguer en golfe Arabique avec elle. Fort heureusement, son oncle, Thomas Clinton, m'a souflé en confidence que le mariage attendait la belle enfant à la ville du Cap.

—Lorédan, dites-moi, quand vous a-t-il fait cette confidence, Thomas Clinton?

—Avant-hier, sir Edward.

—C'est-à-dire après trente jours de traversée; il était peut-être un peu tard, n'est-ce pas? Et je présume même que l'oncle voulait plutôt vous donner un avis charitable que vous honorer d'une confidence.

—Ah! vous êtes méchant!

— Non, je connais les oncles; j'en ai eu quatre... Quatre héritages que le feu des tropiques a dévorés! ... Excusez cet *a parte*... cher compagnon, point d'hypocrisie entre nous... Dans un désert et devant la mort, entre les lions et l'Océan, nous ne sommes que deux et nous chercherions à nous tromper! Oh! pour le coup l'humanité serait déshonorée sans rémission! ... Lorédan, soyez sincère; vous êtes amoureux de notre devine créole, amoureux comme un écolier; je suis si fin, Lorédan, que je puis me vanter de ma finesse; ainsi toute votre dissimulation ne vous servirait pas.

—Eh bien! dit Lorédan, avec un mélancolique mouvement de tête, eh bien! supposons que je sois amoureux de Mlle Rita Clinton, n'entrevoyez-vous pas pour moi, dans l'avenir, un motif de désespoir de plus? Cette fois, il y aurait du luxe pour excuser un suicide...

—Comment donc jugez-vous cet avenir, Lorédan? Tout peut s'arranger, la fortune et l'amour. Les vies orageuses sont faites de miracles. Je ne compte que sur l'impossible, moi, je n'ai foi qu'en lui. L'invraisemblable est le mot du vulgaire, c'est l'exclamation du bourgeois. Les hommes comme nous sont les prédestinés de la Providence, le soleil ne luit que pour eux. Nous vivons toujours aux antipôdes de la vie réelle. Si j'avais le malheur d'écrire dans une revue anglaise que nous sommes ici, vous et moi, après un incendie et un naufrage, occupés à déjeuner avec du biscuit, en causant gaîment devant une jeune fille endormie, tout Londres me lancerait un démenti, parce que Londres n'a jamais fait ce que nous faisons. Voyez ce pauvre Levaillant, l'intrépide voyageur, il a eu le malheur de dire qu'un jour, Il s'était rencontré, nez à trompe, avec un éléphant; cette histoire l'a perdu, on a mis son voyage dans la mythologie africaine. L'an dernier, j'étais à Londres, ou j'étouffais faute d'espace; on ne respire pas dans cette bicoque, quand on s'est docmicilié en Asie. Une famille me pria de lui raconter un chapitre de mes voyages. Je commençai de cette façon. Un jour, mes bons amis, j'étais à Tranquebar; il était deux heures après midi. Je pris une tasse de chocolat et je partis. A ces mots, un sourire d'incrédulité courut sur les visages des auditeurs. Personne de cette famille n'avait jamais pris du chocolat à deux heures après midi. Je bornai là mon récit; on me pria de continuer; je répondis que mon chapitre était terminé. Cher Lorédan, ces disgressions assez habituelles dans mes discours m'amènent toujours à mon but. Nous sommes réservés aux choses extraordinaires; nous ne devons prévoir que l'imprévu. Vous êtes ruiné, c'est bien, vous êtes amoureux, c'est à merveille. Voyez comme la Providence veille sur vous; étudiez sa marche, et vous devinerez ses desseins. Croyez-vous que c'est pour vous perdre qu'elle vous a sauvé? Cette jeune fille est votre ange gardien visible. Votre amour vous a épargné un crime, le suicide. Ce concours d'heureuses circonstances n'est pas l'œuvre du hasard; c'est l'intelligente préface d'une histoire écrite pour vous dans le ciel. Lorédan, vous avez fait une noble action filiale, eh bien, vous aurez votre récompense; et moi qui n'ai jamais fait que des folies, je me sauverai à la faveur de votre bonne action.

Lorédan donna un long et triste regard au ciel, à la terre, à l'Océan, ces trois déserts pleins de mystères et de silence, et il n'exprima sa pensée que par la pantomime du doute et de la résignation.

En ce moment une douce et légère ondulation se fit remarquer sur l'amas de toiles goudronnées qui couvraient le sommeil de la jeune fille. Une main enfantine écarta quelques boucles de cheveux égarées sur le plus doux des visages; les yeux de Rita étincelèrent alors sur un front pur, comme deux étoiles sorties d'un nuage noir, et la nature sauvage de ce désert sembla se réveiller avec la belle créole. Toutes les choses d'alentour, mortes ou animées, prirent un aspect enivrant; on aurait dit que les oiseaux, les feuilles, les fontaines, les petites vagues du golfe attendaient le regard d'une jeune fille pour donner un charme inouï à leur concert de chaque jour. Ce fut la voluptueuse réalité du rêve de l'Eden du poète du Bloomsfield, dont les vers peuvent imparfaitement se traduire ainsi:

Jamais, depuis le jour, où l'homme après un rêve,
Vit poindre dans les fleurs le doux visage d'Eve,
Jamais, depuis l'Eden, regard plus gracieux
De la femme tombé n'illumina les cieux,
Lorsque toutes les voix qui chantent sur ce globe
De l'aurore à la nuit, et du soir jusqu'à l'aube,
L'hymne des arbres verts, le murmure des eaux,
Les échos des vallons, le concert des oiseaux,
Mélodie inconnue, et soudain entonnée.
Dirent à l'univers que la femme était née!

(*La suite à demain.*)

la soumission évangélique, avaient obtenu du prédécesseur de M. de Mackau de faire partie de l'expédition de la Chine et de prendre passage à bord de l'*Archimède*, qui, comme nous l'avons annoncé, a quitté Brest le 15 de ce mois.

— Le journal de Leipsig publie la lettre suivante qu'il dit lui avoir été adressée par Mme Catalani. Comme cette épître, authentique ou non, est fort spirituelle, nous la reproduisons :

« M. le docteur Peller : « Qu'ai-je donc fait à la presse allemande pour qu'elle me tue pour la quatrième fois? Quoique âgée de soixante-quatre ans, je jouis d'une bonne santé et je vis dans la retraite, heureuse de mes souvenirs. Les journaux français, trompés par les feuilles allemandes, ont deux fois annoncé ma mort; les journaux anglais l'ont annoncée une fois. D'abord cette nouvelle a été pour moi plus agréable que terrible, car j'avais lu avec une certaine satisfaction des éloges qui accompagnaient l'annonce de ma mort. Mais j'avoue que ces bruits toujours répétés de mon décès imaginaire finissent par m'alarmer. C'est une chose vraiment cruelle pour une vieille femme, d'apprendre continuellement par les journaux qu'elle n'est plus de ce monde; je finirai, si cela dure, par me croire moi-même bien et duement enterrée. De grâce, laissez moi vivre. Mon héritage est trop mince pour exciter les désirs de mes héritiers. Ce que les prodigalités de mon mari m'avaient laissé, je l'ai consacré à l'art, lorsque j'étais à la tête de l'Opéra-Italien de Paris. Quant au produit de mes concerts, les pauvres l'ont partagé avec moi.

Le petit domaine où je suis, me rapporte quelques mille livres sterlings : c'est tout ce qui me reste des millions que l'Europe m'a donnés. Laissez-moi, je vous en prie, jouir encore de cette modeste fortune, et n'abrégez pas à plaisir le peu de jours qui me restent. Car, je le confesse, les épreuves réitérées auquelles me mettent les journaux sont assez peu récréatives.

Veuillez insérer cette lettre dans votre journal, après l'avoir traduite, ce qui vous sera facile, car j'aime à vous supposer un peu plus familier avec la langue italienne, qu'à l'époque de votre voyage au lac de Côme, lorsque vous vintes me donner des nouvelles de mes amis d'Allemagne.

Permettez-moi, monsieur, de me dire, en toute sincérité, votre obéissante servante.

Florence, 6 janvier.

ANGELICA CATALANI.

EXTERIEUR.

GRÈCE.

ATHÈNES, 28 janvier. Voici déjà six jours que l'assemblée nationale s'occupe de l'importante question de la nationalité, sans être arrivée encore à un résultat définitif. Une grande partie des députés sont d'avis qu'il faut congédier tous les Grecs qui ne sont pas nés dans le royaume tel qu'il est actuellement formé et qui occupent des emplois civils et militaires, attendu que, comme tout étranger, ils doivent avoir passé en Grèce un nombre d'années encore à déterminer, pour pouvoir aspirer au titre de citoyen grec et par cela même à un poste public. Il n'y a que ceux qui étaient déjà en Grèce avant 1828, et qui par conséquent ont combattu dans la guerre de l'indépendance, qui devront être mis sur la même ligne que les indigènes. D'autres veulent que ce dernier délai soit étendu jusqu'à 1832, année où la Grèce fut érigée en royaume par le protocole de Londres. Dans tous les cas il est à désirer que cette question soit bientôt résolue. Les esprits sont agités; un grand nombre de nos employés civils et militaires y sont intéressés; ceux-ci, à leur tour ont des amis et des adhérents, et il est à craindre qu'en prolongeant la discussion, cette affaire ne rencontre toujours plus de difficultés.

Ne pourrait-on pas taxer les Grecs d'inconséquence? Les plus zélés d'entr'eux ne rêvent qu'agrandissement de territoire (quelques efforts d'ailleurs que fasse le gouvernement pour écarter toute pensée de cette nature), ils jettent des regards d'envie sur la Thessalie, la Macédoine et l'Épire, et d'un autre côté ils exigent que les personnes qui sont originaires de ces provinces et actuellement au service de la Grèce en soient renvoyées. Croient-ils que cette mesure soit bien propre à leur acquérir les sympathies de ces pays? En outre, les Grecs étrangers ont puissamment contribué à la création de plusieurs établissemens, tels que l'université, l'observatoire, etc., aussi ne méritent-ils pas d'être traités avec si peu d'égards. Quantité de Grecs étrangers viendraient habiter Athènes, si une constitution qui assure les droits de trône et de la nation leur offrait des gages de sécurité pour l'avenir. Mais si le projet mentionné plus haut était adopté, ils y verraient une offense pour eux et se garderaient bien de venir ici. La Grèce a-t-elle donc tant de monde pour être si fière de chaque pouce de son terrain? Elle ne prospèrera qu'à mesure que sa population augmentera. La plupart des professeurs de son université ne sont pas originaires du royaume actuel. On leur donna à entendre qu'ils ne seraient pas compris dans la mesure projetée, mais ils déclarèrent que sous cette condition ils ne resteraient pas.

— A bord du dernier paquebot-poste, qui n'a pu arriver ici que le 24 à cause du mauvais temps, se trouvait le lieutenant en premier, comte de Rechberg, qui a apporté au Roi Othon des dépêches de S. M. le roi de Bavière.

Parmi les différentes pétitions présentées à l'assemblée nationale, il y en a une adressée par les Mainottes, qui demandent à être affranchis de tout impôt, parce qu'ils n'en avaient point à payer sous l'administration turque; ils veulent se gouverner eux-mêmes.

SUISSE.

BERNE, le 12 février : La conférence ultramontaine paraît avoir abandonné l'idée d'adresser son manifeste au peuple directement; elle le fera passer par la filière des gouvernemens cantonnaux, pour sauver du moins certaines apparences.

Quoi qu'il en soit, l'apparition de manifestes a toujours eu une fatale portée dans l'histoire de la confédération; de tout temps ils ont prélude à une déclaration de guerre. S'il est difficile de croire qu'au milieu du dix-neuvième siècle, le manifeste des états soi-disant *fidèles* mène à la guerre, et surtout à une guerre de religion, on ne peut dissimuler que ce parti extrême ne soit le but des meneurs. Les sinistres présages ne manquent pas. Toutes les prédications du clergé, tous les documens qui viennent d'être imprimés à Lucerne et distribués à profusion, démontrent assez l'espèce de plan d'opérations, adopté par les chefs de la faction ultramontaine, tend à mettre les armes à la main à une partie de la population contre l'autre. Il est d'autant moins difficile de méconnaître à quoi il en veut venir, quand on considère les efforts qu'il fait pour amener l'introduction des jésuites à Lucerne.

AUTRICHE.

VIENNE, 7 février. On dit qu'il sera adressé à la diète de Hongrie une résolution relative au différend religieux. En vertu de cette résolution, le clergé acatholique sera autorisé à bénir les mariages mixtes dans le cas où le curé refuserait de le faire.

PRUSSE.

DUCHÉ DE POSEN, 1er février 1844 : Chaque jour nous amène quelques centaines d'Israëlites qui quittent la Pologne pour se soustraire aux persécutions dont ils sont victimes. Leur humble posture, leur costume noir, leur barbe et leur longue chevelure démontrent que les malheureux végètent dans l'abjection où les a laissés le moyen-âge. Ils n'osent parler que leur bonnet a la main et ils témoignent la plus vive reconnaissance pour le plus léger service qu'on leur rend. Bien que le nombre de ces nouveaux réfugiés s'élève à plusieurs mille, tous ont trouvé aide et secours de la part de leurs co-religionnaires. Le tableau qu'ils nous font de la position de leurs frères en Pologne est bien triste. Ceux qu'on enrôle dans l'armée sont soumis à la plus cruelle barbarie de la part des Kalmouks qui ne comprennent pas leur langue, qui les méprisent et qui les maltraitent par cela même qu'ils sont Juifs. Depuis treize ans, pas un soldat polonais enrôlé dans l'armée russe n'est retourné dans son pays.

Les vieillards, les femmes et les enfans sont forcés de quitter les villes où il sont nés pour se rendre dans des contrées inconnues. Tous regardent comme la plus grande calamité d'abandonner les endroits où reposent les restes mortels de leurs ancêtres.

Les rabbins ont commandé des prières et des jeûnes de huit jours. L'argent économisé sur la nourriture était destiné à acheter la bienveillance des hauts fonctionnaires qui ont accepté des sommes énormes, mais qui se sont bien gardés d'adoucir les ordres sévères qu'ils avaient reçus de Saint-Pétersbourg.

Nous apprenons à l'instant qu'il sera défendu aux réfugiés polonais de s'éjourner dans le duché de Posen. Un grand nombre de Juifs se propose d'aller en Angleterre. Ils ne comptent pas beaucoup sur la sympathie des Israëlites français auxquels ils reprochent d'avoir oublié leurs co-réligionnaires.

— BRESLAU, 9 février. Notre ville vient d'être le théâtre d'un grand incendie. Le feu a éclaté le nuit dernière, et en quelques heures, plusieurs moulins et autres bâtimens situés sur une île entre deux bras de l'Oder ont été réduits en cendres. Les pertes sont très-considérables.

ESPAGNE.

Les journaux progressistes de Madrid ont cessé de paraitre. Leur langage redoublait chaque jour de violence; ils en étaient venus à appeler ouvertement le peuple aux armes. Depuis l'avènement du ministère Gonzalès-Bravo, ils s'étaient retranchés dans la constitution, tout en accusant le cabinet de la violer. Mais à la nouvelle de la levée de boucliers d'Alicante, la fureur les avait emportées au-delà de toutes les bornes. Ils s'étaient laissés entrainer jusqu'à des attaques personnelles contre la reine. En se démasquant ainsi, ils se sont perdus dans l'opinion de l'immense majorité des Espagnols; en entendant l'un d'eux menacer Isabelle d'un nouveau 1er septembre (c'est la révolution qui priva Marie-Christine de la régence), les honnêtes gens se sont indignés; car il devenait évident que le principe monarchique lui-même était en danger. Du reste, toutes ces fureurs prouvent que les deux partis aux prises sont irréconciliables, qu'il s'agit en ce moment d'une guerre à mort entre deux principes; et l'on est presque tenté de croire que, pour gouverner l'Espagne, les vainqueurs devront désormais recourir au régime de la force et de la terreur.

FRANCE.

PARIS, 15 février. Voici la liste de MM. les orateurs inscrits jusqu'à ce jour pour parler lors de la discussion sur la prise en considération de la proposition de M. de Rémusat :

Pour : MM. Monnier de la Sizeranne, Corne, Maurat-Bollange.
Contre : MM. Liadières, Poulle (Emmanuel).

— M. le président du conseil a présenté, dans la séance de la chambre de ce jour, un projet de loi portant demande de plusieurs crédits pour le budget spécial de l'Algérie. Ces crédits se divisent comme il suit : 1° 8,107,132 fr. pour la solde et l'entretien de 15,000 hommes, les circonstances ayant rendu le maintien de l'effectif à 75,000, au lieu de 60.000 jugés d'abord suffisans; 2° 1,500,000 fr., qui seront affectés à la construction de fortifications, bâtimens et casernes.

— Si l'on en croit les correspondances d'Afrique, Abd-el-Kader est en ce moment au sud-ouest de Tlemecen sur la frontière de Maroc, Abd-el-Kader a été suivi d'assez près, à la fin de janvier, par une colonne du général Tempoure; on l'a vu accompagné de deux prisonniers français, dont l'un a paru être le brave trompette Escofier qu'on espère pouvoir bientôt échanger contre un des favoris d'Abd-el-Kader dont ont s'est dernièrement emparé.

M. le ministre de l'intérieur, dans une dépêche adressée au préfet de Toulon, déclare que les besoins de la colonie d'Afrique ne comportent pas l'arrivée, à l'avenir, de plus cinq à six cents colons par mois. Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 octobre 1843, les chiffres officiels constatent qu'il y a eu pour l'Algérie 26,000 émigrans, moitié Français, moitié étrangers.

On lit dans le *Courrier Français* :

« M. Drouin de Luys, directeur aux affaires étrangères, membre du premier bureau, venait de déposer son bulletin, qui allait probablement décider la question. M. Guizot s'empresse de lui dire : « On vote sur la proposition de M. de Rémusat par *oui* ou *non*. » M. Drouin de Luys écrit tranquillement *oui* sur son bulletin, et il le place dans l'urne. »

Le bruit a couru aujourd'hui que M. Drouyn de Luys, était révoqué de ses fonctions de directeur au ministère des affaires étrangères. L'habileté de M. Guizot nous empèche d'ajouter foi à ce bruit, bien qu'il n'y eût rien d'étrange après l'incident relatif à M. de Salvandy.

Théâtre-Royal-Français.

Lundi 19 février, (Représentation N° 162.)

Lucie de Lammermoor.

Opéra en quatre actes, traduit de l'italien par MM. Gustave Vaës et Alphonse Royer, musique de Donizetti.

1760, OU UNE MATINÉE DE GRAND SEIGNEUR,

Comédie en un acte et en vers, par M. Alexandre de Longpré.

On commencera à SEPT heures.

Ordre du spectacle. 1° 1760. 2° *Lucie de Lammermoor.*

Jeudi 22 février. Reprise de : **La Comtesse du Tonneau**

Vaudeville en deux actes.

ANNONCES.

DENTS ARTIFICIELLES.

M. J. POHL, Bijoutier-Mécanicien-Dentiste,

Veenestraat, N° 149, *à La Haye*,

a l'honneur d'annoncer qu'il est parvenu par un procédé nouveau à perfectionner des Dents minérales, artificielles montées en or ou platine, des dentiers complets, soit en partie selon le choix. Ces dents sont achevées de manière que l'œil le plus scrutateur et le plus exercé ne saurait les distinguer des dents naturelles et on en garantit la beauté et la solidité. Ces dents ont en outre l'extrême avantage de ne nuire en rien à la fraîcheur de la bouche.

Il possède également le procédé de donner aux dents d'ivoire leur [illegible] naturel.

Une longue expérience de travaux pour les premiers dentistes indigènes et de l'étranger l'a mis à même de répondre dignement à la confiance dont on voudra bien l'honorer.

M. JACOBOWICZ,

PELLETIER DE S. M. LA REINE à Amsterdam.

A l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver en cette résidence avec un assortiment de tout ce qu'il y a de plus nouveau et précieux en pelleteries, comme, FOURURES, DOUBLURES, GARNITURES, BOAS, MANCHONS, PÉLÉRINES, CAMAILS, PELISSES, etc. Une belle collection de TAPIS de fourrures, et ROBES DE CHAMBRE, tout à des prix fort modérés.

Broderies et Tapisseries.

Il s'y trouve, également un grand choix d'ouvrages de main commencés pour CANAPÉES, CHAISES, *coussins, cordons de sonnettes, pantoufles, écrans etc.*

A La Haye, **Lange Pooten**, n° 435.

DENTS D'EMAIL DIAPHANE.

M. DENTZ Fils, Dentiste d'Amsterdam, 117, *Reguliersgracht*, se rendra à La Haye, mardi prochain 20 de ce mois, de 11 à 4 h. 2de *Wagenstraat*, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter tant pour la Pose des Dents d'Email Diaphane, que pour le Plombage des Dents au Ciment-Anodin et autres opérations concernant son art.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 16 Février.

		Int.	COURS 15 fév.	OUVERT.
Pays-Bas	Dette active	5	—	$100\frac{5}{8}$
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	$55\frac{9}{16}$	$55\frac{1}{2}$
	Dito des Indes	5	—	$99\frac{1}{2}$
	Syndicat	$4\frac{1}{2}$	$94\frac{7}{8}$	$94\frac{3}{4}$
	Dito	$3\frac{1}{2}$	—	80
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	$140\frac{1}{2}$	$140\frac{1}{2}$
	Dito nouvelle	$4\frac{1}{2}$	—	—
	Emprunt de 1836	4	—	—
	Chemin de fer du Rhin	$4\frac{1}{2}$	—	—
	Dito de Harlem		—	$74\frac{3}{4}$
	Dito de Rotterdam		—	$74\frac{3}{4}$
	Act. du lac de Harlem	5	—	—
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	$108\frac{5}{8}$
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	$108\frac{1}{2}$
	Inscript. au Grand Livre	6	—	$78\frac{1}{2}$
	Certificats au dito	6	—	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	$99\frac{1}{2}$
	Emprunt de 1840	4	—	$91\frac{1}{2}$
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	$90\frac{7}{8}$
Espagne	Passive	5	—	$5\frac{1}{2}$
	Dette différée à Paris		$7\frac{3}{8}$	$7\frac{1}{4}$
	Deffered		—	$13\frac{1}{16}$
	Ardoin	5	$21\frac{1}{4}$	$21\frac{1}{8}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	—
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—
Angleterre	Cons. Ann.	3	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	Actions 1836	*f*	—	—
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—
Portugal	Obligations à Londres	$2\frac{1}{2}$	$47\frac{5}{8}$	$47\frac{1}{4}$

Bourse de Paris du 15 Février.

		Int.	COURS 14 fév.	OUVERT.
France	Cinq pour cent		—	125 70
	Trois pour cent		—	82 40
Espagne	Emprunt Ardoin		—	$31\frac{3}{8}$
	Anc. différé		—	—
	Nouv. dito		—	—
	Passive		$5\frac{1}{4}$	$5\frac{1}{2}$
Naples	Certificats Falconet		105 50	104 50
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	—
Belgique	Dette active	5	—	$107\frac{1}{2}$
	Dito	3	—	—
	Banque belge		—	672 50
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—

La bourse a commencé par des ventes assez importantes qui ont fait baisser le 3 p. c. jusqu'à 82 20; mais peu-à-peu les cours ont repris de la fermeté et ont restés à 82 40 demandé fin courant sans autre motif de ce mouvement que la spéculation. En nouvelles politiques on ne disait rien d'important. Le 5 p. c. est resté plus ferme à 125 70 compt 125 80 fin courant. Banques [illegible]

L'emprunt romain est moins ferme à $106\frac{3}{4}$. La rente de Naples, de plus offerte, a baissé de 4 p. c. à 104 50. La cause de cette baisse est la résolution prise par le gouvernement Napolitain de rendre nominatives les inscriptions de ducats. Cette mesure devant amener des difficultés dans le paiement des intérets, a fait vendre beaucoup de rentiers qui gardaient ces valeurs comme placement de fonds. Le manque de nouvelles de Madrid a paralysé les affaires en fonds espagnols. On traitait l'actif à $31\frac{3}{8}$, passive $5\frac{1}{8}$. Le 5 p. c. portugais est à 47 en hausse de 2 p. c.

Bourse d'Anvers du 16 Février.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 21 [illegible] Dette différée ancien, $7\frac{1}{4}$ P. — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, $70\frac{1}{2}$ [illegible] Cours après la Bourse ($2\frac{1}{2}$ heures). Ardoins, $21\frac{1}{8}$ P., $21\frac{1}{16}$ A. — Primes [illegible]

Bourse de Vienne du 10 Février.

Métalliques, 5 % $111\frac{1}{8}$. — Dito, 4 % $100\frac{1}{4}$. — Dito, 3 % 77 [illegible] de 1834, ». — Actions de la Banque 1636.

LA HAYE, chez **Léopold Lœbenberg**, *Lage* [illegible]